

Suite aux observations réalisées dans les vergers de référence par le réseau régional de surveillance de l'olivier\*, un Bulletin de Santé du Végétal - Région Corse est publié par la Chambre Régionale d'Agriculture. Ce BSV rend état de la présence des maladies et ravageurs de l'olivier et de leur impact sur la culture.






En fonction de ces constats, un bulletin de préconisations vient en complément afin de diffuser les bonnes pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires : matières actives homologuées, doses d'utilisation, périodes optimales d'application, etc.

### Aide aux traitements d'après les données de Météo-France Corse

Le tableau ci-dessous aide à la planification des traitements phytosanitaires en fonction des conditions météorologiques prévues sur la commune la plus proche de la parcelle traitée.

Les paramètres pris en compte sont : le vent (au seuil de 3 sur l'échelle de Beaufort soit 19 km/h selon l'arrêté du 12/09/06 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural), l'humidité (optimale à partir de 60%), la température\* (comprise entre > 5 et 25 °C) et les précipitations (peu ou pas de précipitations).

\*Pendant l'été il est vivement recommandé de traiter tôt le matin pour finir vers 8-9h et le soir après 19h car à **partir de 25°C il y a une perte de bouillie par volatilisation (vapeur)**.

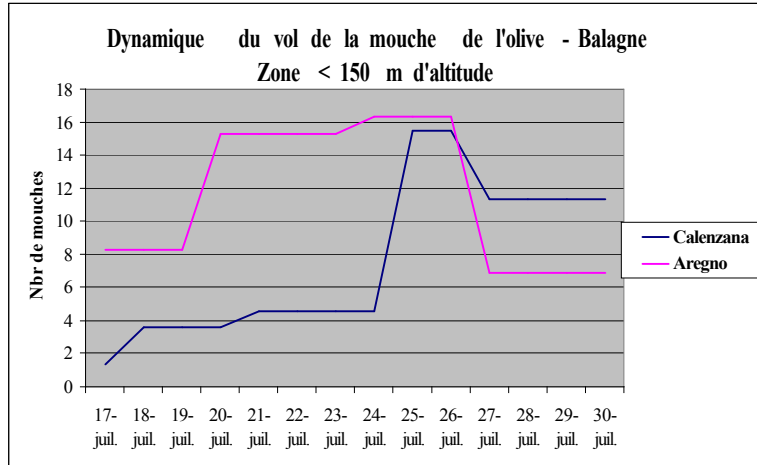
Vitesse approximative du vent au niveau de la rampe	Echelle Beaufort (à 10m de haut)	Description	Signes visibles	Pulvérisation
Moins de 2km/h	Force 0	Calmé	 Fumée montant à la verticale	Traitement possible (attention au traitement par temps chaud)
2 à 3.5 km/h	Force 1	Très légère brise	 Fumée s'inclinant selon le direction de l'air	Traitement possible
3.5 à 6.5 km/h	Force 2	Légère brise	 Bruissement des feuilles. Sensation de souffle sur le visage	Traitement possible
6.5 à 10 km/h	Force 3	Brise	 Feuilles et pétioles constamment en mouvement	Conditions limites (éviter de pulvériser des herbicides en présence de cultures sensibles)
10 à 15 km/h	Force 4	Vent modéré	 Petites branches en mouvement. Envol de papiers et de poussières	Traitement déconseillé

	Mercredi 01 août	Judi 02 août	Vendredi 03 août
<b>BASTIA</b>	Vent à 10 Km/h faiblissant à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	Vent à 10 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	Vent à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h
<b>CALVI</b>	Vent à 5 Km/h mais T°C > 25°C le matin à partir de 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	Vent à 5 Km/h et T°C = 25°C le matin à partir de 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	
<b>CORTE</b>	Vent à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin à 8h. T°C > 25°C le soir jusqu'à 20h		
<b>OLETTA</b>	Vent à 10 Km/h faiblissant à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	Vent à 5 Km/h le matin et T°C < 25°C jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	Vent à 10 Km/h faiblissant à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h
<b>PIETRALBA</b>	Vent à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. T°C > 25°C le soir jusqu'à 20h		
<b>SAN GIULIANO</b>	Vent à 10 Km/h le matin et T°C < 25°C jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	Vent à 5 Km/h se renforçant à 10 Km/h et T°C < 25°C jusqu'à 8h. T°C > 25°C le soir jusqu'à 20h	Vent à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h (vent à 10 Km/h)

## MOUCHE DE L'OLIVE – *BACTROCERA OLEAE*



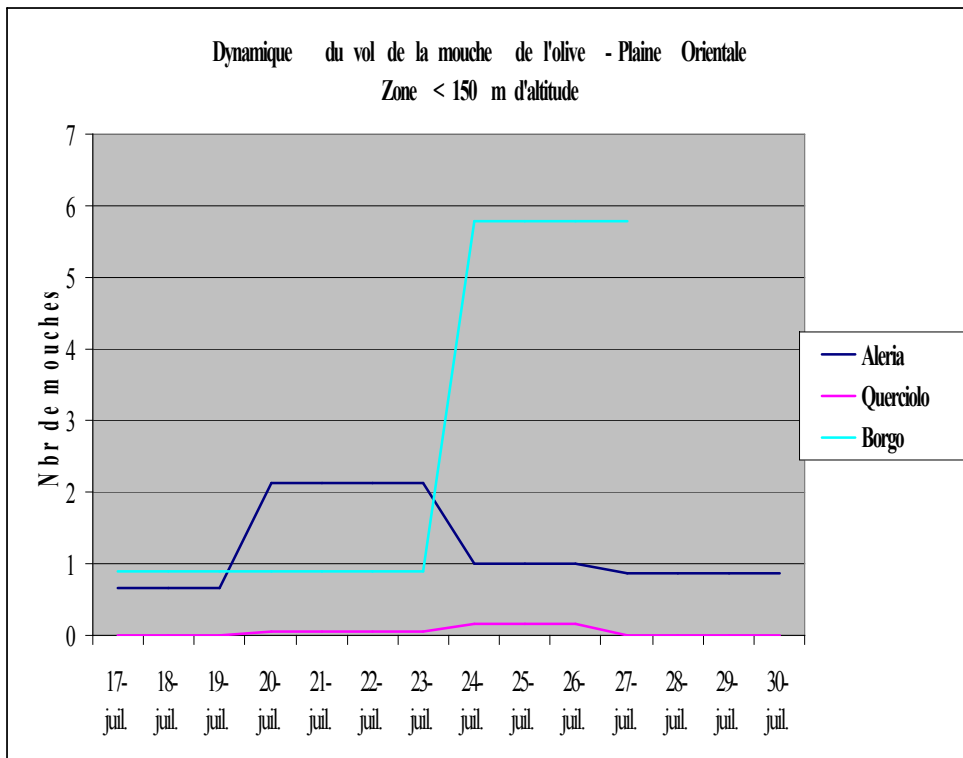
D'après le BSV Arboriculture n°16 on relève une grande disparité de pression du ravageur en fonction des micro-régions : on notera dans les graphiques suivants la différence d'échelle du nombre de mouches capturées dans les pièges ainsi que les commentaires sur les types d'interventions phytosanitaires réalisées dans les vergers de référence.



Sur le graphique ci-contre on voit que le **second vol se poursuit en Balagne** avec un pic à plus de 15 mouches par piège et par jour autour du 26 juillet et des quantités moyennes de mouches par piège et par jour de 7 pour **Aregno** (verger avec un traitement préventif au *Synéis* appât réalisé au cours du premier vol le 26 juin) et plus de 11 pour **Calenzana** (verger non traité).

Le taux d'olive piquées y est élevé pour la saison et un traitement curatif aurait dû être positionné sur ce pic.

A **Zilia**, en revanche, le taux de capture est élevé mais il n'y a toujours pas de traces significatives d'activité de ponte dans les olives : le traitement curatif dans ce cas n'est pas nécessaire.



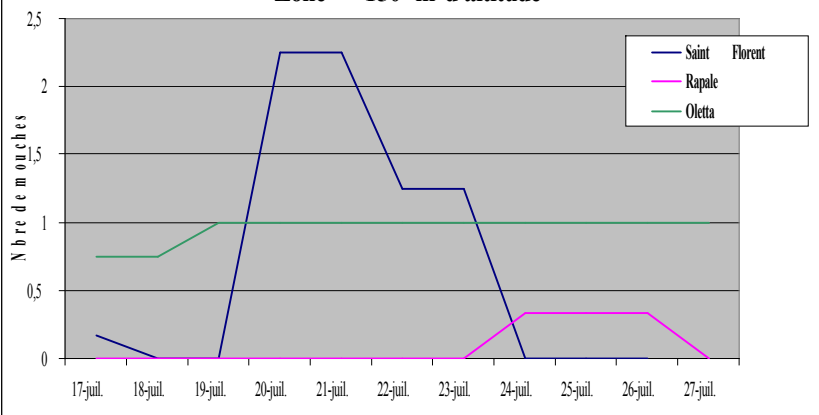
Sur la **Plaine Orientale** les niveaux de captures de ce vol sont nettement inférieurs qu'en Balagne : à **Aleria** le pic a atteint 2,13 mouches par piège et par jour et on est repassé en dessous du seuil de 1 mouche/piège/jour en cette fin de vol. Ces données concernent la parcelle d'essai argile conduite par l'AREFLEC avec une modalité argile et une parcelle encore non traitée.

A **Querciolo** (traitement préventif avec *Deltamethrine* le 1<sup>er</sup> juillet) on ne dépassait pas 0,17 mouche/piège/jour pour redescendre à 0 capture.

A **Borgo** en revanche, en période de pic on comptait près de 6 mouches/piège/jour.

Sur les autres sites où sont relevés des pièges on notait une augmentation des captures sur le premier vol visible à **Aghione** autour du 24 juillet : un traitement préventif (à base de *Lambda-cyhalothrine*) a été réalisé et on est repassé à 0 mouche capturée depuis le 30 juillet.

### Dynamique du vol de la mouche de l'olive - Nebbiu Zone < 150 m d'altitude



Dans le **Nebbiu** la situation est assez similaire à celle décrite en Plaine Orientale :

A **Saint Florent** où les captures étaient proches de 2 mouches/piège/jour, un traitement préventif (à base de *Lambda-cyhalothrine*) a été réalisé sur ce second vol le 25 juillet, depuis il n'y a plus de mouche capturée dans les pièges.

A **Rapale** le vol est d'intensité faible et ces conditions ne nécessitent pas d'intervention.

Un traitement préventif (à base de *Lambda-cyhalothrine*) réalisé autour du 20 juillet à **Oletta** voit les niveaux de capture s'y maintenir à 1 mouche/piège/jour.

A **Sisco**, dans le **Cap Corse**, le nombre de mouches piégées est presque égal à 0 et il n'y a pas de trace de piqûres.

**ESTIMATION DES RISQUES DE DEGATS PAR LA MOUCHE DE L'OLIVE** : malgré ces différences d'intensité de piégeage le **risque de dégâts dus aux piqûres de ponte du diptère est présent**. Ceci concerne particulièrement les zones sensibles c'est-à-dire proches du littoral, les vergers irrigués et plantés en variétés précoces ou à gros calibre. **Toutefois, les conditions climatiques (températures élevées et temps sec) ne sont pas favorables à une activité intense de l'insecte**. Attention, ceci est pondéré par les températures plus modérées le matin et en fin de journée : c'est pourquoi il est important de surveiller la dynamique des vols de la mouche en plaçant des pièges dans son verger et d'observer les traces de piqûres récentes. Ces données permettent de raisonner ses interventions phytosanitaires à la parcelle.

**Rappel** : si comme dans les vergers décrits plus haut vous êtes en fin de vol et/ou vous avez déjà réalisé un traitement, attendre que le prochain vol débute pour raisonner votre intervention **MAIS** si vous êtes en situation de début de vol avec moins d'1 mouche capturée par piège et par jour vous pouvez envisager un **traitement préventif** (voir tableau des produits homologués dans le bulletin n°2) ; si vous observez les premières traces de piqûres préparez un **traitement curatif** (voir bulletin n°2) à positionner de préférence sur le pic de vol (ou 7 à 10 jours après le début du vol) ; si vous avez opté pour une **barrière minérale** (conseils de préparation et application de l'argile dans les avertissements n° 1 et 2) renouveler la pulvérisation si vous constatez une érosion du produit par le vent.